

Domaine	Design
Filière	Bachelor Design mode
Titre du module	Modules fondamentaux techniques 2
Type de module	Module d'orientation – Module obligatoire *
Code	42TM
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	9 ECTS
Semestre	Semestre 2
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Avoir validé toutes les unités de cours Modules Fondamentaux techniques 1
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Le module s'inscrit dans la continuité de Modules fondamentaux techniques 1 et consolide les connaissances et les pratiques du semestre précédent.</p> <p>Bases de coupe 2 : perfectionner la technique de patronage et de moulage, la manipulation de la matière, des volumes et des lignes. Maîtriser les lignes et les volumes se dessinant autour d'un corps.</p> <p>Bases de couture 2 : approfondir les fondements de la confection, de la couture et de la réalisation.</p> <p>Expérimentation textile 2 : expérimenter et élargir les possibilités d'expression à travers plusieurs types de matériaux (surfaces et volumes). Être capable de concevoir une pensée de recherche en lien étroit avec le projet d'atelier (individuel ou collectif) et de l'exprimer oralement et visuellement (portfolio).</p> <p>Illustration de mode : aborder le dessin comme expression visuelle. Expérimenter une large gamme d'outils graphiques. Exprimer le corps et l'objet textile de façon stylisée et personnelle. S'exercer au dessin d'observation. Maîtriser le croquis rapide. Développer une intelligence sensible. Accéder à l'autonomie dans le travail. Réaliser une série d'images dans le cadre d'un travail éditorial.</p> <p>Infographie : perfectionner la maîtrise des bases de la conception graphique et de la communication visuelle, à travers les logiciels Photoshop, Illustrator et InDesign, afin d'acquérir les moyens de créer rapidement des supports de communication, d'y intégrer textes et images, de retoucher des photos, de faire des tracés 2D, etc.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>Bases de coupe 2 : apprentissage de techniques de moulage en toile sur mannequin. Réalisation encadrée des modèles. Observation du corps. Réflexion sur l'impact qu'une ligne ou un volume pourrait avoir sur le rendu visuel et esthétique d'un corps. Observation et reproduction de proportions, de lignes et de volumes donnés d'après une photo, afin de pouvoir faire de même avec ses propres croquis. Perfectionnement des techniques de drapés. Recherche personnelle de lignes et de volumes d'après un thème imposé.</p> <p>Bases de couture 2 : Exploration de techniques et montages de détails de vêtements. Expérimenter, observer, analyser des parties de vêtements. Expérimenter, observer, analyser des parties de vêtements.</p> <p>Expérimentation textile 2 : le cours s'articule autour de deux axes. La partie expérimentale comprend : intervention sur des textiles avec différents moyens de transformation et élaboration d'une recherche en lien étroit avec le projet d'atelier. La partie synthèse prend la forme d'un portfolio : analyse des résultats et de leur potentiel de développement en vue de réaliser un vêtement et/ou un accessoire. L'enseignement se fait sous forme de recherches et de discussions sur les projets.</p> <p>Illustration de mode : exercices pratiques du dessin par l'observation du corps vêtu, puis transcription libre. Expérimentations graphiques. Utilisation des travaux de créateurs et de photographes de mode comme support analytique. Réalisation d'un portfolio de 50 dessins.</p> <p>Infographie : présentation théorique et exercices pratiques, éventuellement en interaction avec les projets d'atelier.</p>

Modalités d'évaluation et validation	<p>Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par le ou les enseignant-e-x-s responsables du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement.</p> <p>La qualité de la réalisation des travaux rendus dans leur ensemble sera évaluée par les enseignant-e-x-s concerné-e-x-s (travail 3D, travail 2D, rédaction de texte et présentation orale), chaque aspect devient un élément déterminant de l'évaluation.</p> <p>Les exigences particulières à ce module sont les suivantes :</p> <p>Bases de coupe 2 : présence en cours et implication personnelle requises. Présentations intermédiaires et présentation finale de tous les travaux réalisés pendant le cours. La note attribuée confirme que le cours a été suivi dans sa totalité et que la matière enseignée est acquise.</p> <p>Bases de couture 2 : présence aux cours et implication personnelle. Présentations intermédiaires et présentation finale de tous les travaux réalisés pendant le cours. La note attribuée confirme que le cours a été suivi dans sa totalité et que la matière enseignée est acquise.</p> <p>Expérimentation textile 2 : l'évaluation est fondée sur la qualité innovante des recherches, la clarté de la pensée et de l'analyse du processus de recherche (portfolio), ainsi que les qualités plastiques, esthétiques et techniques des résultats.</p> <p>Illustration de mode : contrôle continu de la pratique du dessin en atelier. Critique du portfolio de dessins en fin de semestre.</p> <p>Infographie : évaluation formative tout au long du semestre sur les travaux pratiques et évaluation certificative sur un book personnel.</p> <p>Le module est acquis lorsque l'étudiant-e-x a obtenu la note moyenne minimum de 4 à chaque unité de cours du module. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.</p>
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation : remédiation possible en cas de résultat légèrement insuffisant (note 3,5). La remédiation consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant-e-x concerné-e-x dans un délai inscrit au calendrier académique.</p> <p>Répétition : si les crédits attribués au module ne sont pas obtenus à cause d'une évaluation insuffisante dans une des unités d'enseignement composant le module, seule l'unité d'enseignement concernée doit être répétée dès que possible. Si l'évaluation est insuffisante dans toutes les unités d'enseignement du module, la répétition concerne l'ensemble du module.</p>
Enseignant-e-x-s	J. Gagliardini, L.Imstepf, N.Malanitcheva, M. Gerber, C.Nanjoud, invité-e-x-s
Responsable du module	Lutz Huelle
Descriptif validé le	11.07.2023
Par	Nina Gander

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO